

comptes-rendus de lectures par Liliane BENOIT-GUYOD

Dans la perspective de la future expo LIP que nous envisageons pour septembre 2013 nous avons jugé intéressant de vous faire part du parcours de Marcel Barbu.

Ce personnage, bien oublié, est surtout connu par sa candidature en 1965 à la Présidence de la République, contre le général De Gaulle, qui le considérait comme un « hurluberlu » et un « brave couillon ». Avec son bérêt sur la tête, il a surtout fait rire dans les chaumières, et sa « campagne au grand cœur » ne lui rapporta que 1,15 % des suffrages exprimés.

Peu de Bisontins, à l'époque, se sont vraiment rappelés les liens qu'il avait avec la « capitale de l'horlogerie » et avec l'entreprise LIP en particulier. Fabricant à Besançon de boîtiers de montres pour LIP, il créa une Communauté de Travail, BOIMONDAU

*L'histoire de la communauté bisontine reste à faire.*

Charles Piaget préface ainsi l'ouvrage de Michel Chaudy, *Faire des hommes libres*

- expérience originale de Boimondau : « C'est là que le livre de Michel Chaudy est important, on y trouve tout ce qui pose problème autour de ce déconditionnement de la subordination : toutes les facettes du vivre ensemble, communauté de travail ou coopérative de production. Quelle part donner à la vie collective et quelle part à la vie individuelle ? Comment organiser le travail entre nous ? Quelle démocratie ? »

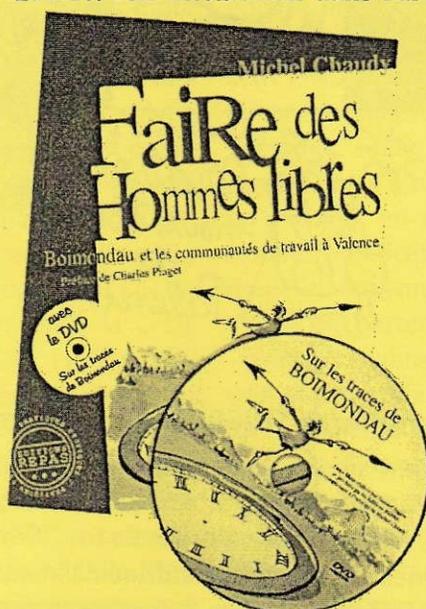
### 1. — Une vie mouvementée et riche en expériences.

Né en 1907 à Nanterre il eut une enfance pour le moins difficile. Placé à 12 ans en orphelinat puis à 14 ans au petit séminaire il y découvre le christianisme et y restera fidèle toute sa vie.

Devenu apprenti bijoutier en 1923, il fonde en 1930 avec son épouse une première entreprise de boîtiers de montres à Saint-Leu-la-Forêt (Seine-et-Oise), « qu'il transfère ensuite à Besançon en 1936 après un accord avec l'industriel Fred Lipmann qui devient son principal client »<sup>1</sup>. « C'est à Besançon qu'il mettra au point le premier boîtier de montre étanche en France (les Suisses en étaient

alors les seuls fabricants) »<sup>2</sup>.

En 1939, lors de l'entrée en guerre, son intégration dans l'ar-



mée lui est refusée car « il est jugé plus utile comme chef d'entreprise » ; il participe à l'effort de guerre et la production bat son plein ; par exemple l'entreprise LIP, son principal client, passe de 300 salariés à 500 pendant les mois de la « drôle de guerre » puis à 160 pendant l'occupation, lorsque l'usine est réquisitionnée par les Allemands pour fabriquer des montres, des temporisateurs

2. Michel CHAUDY, *Faire des hommes libres*, éditions Repas, 2008. Nombreux documents complémentaires sur le site <[www.rhone-alpesolidaires.org/boimondau](http://www.rhone-alpesolidaires.org/boimondau)>. Voir aussi la rubrique <<http://www.rhone-alpesolidaires.org/blogs/les-communautaires-de-travail>>.

et anémomètres d'aviation.

Venons-en maintenant à cette période 40-41 où son parcours fait l'objet de controverses. Selon certains, cités par Michel Chaudy<sup>3</sup>, il aurait exercé les fonctions de préfet pendant une courte période ; pour celui-ci qui revient en détail sur ces événements, tout en spécifiant que les archives sur l'année 40 sont moins fournies que pour la période ultérieure, ce n'est pas conforme à la réalité ; il faut compter aussi avec la panique liée à l'arrivée des Allemands, l'exode, le départ de certains fonctionnaires.

Les Allemands entrent à Besançon en juin 1940, les entreprises tournent au ralenti et les problèmes d'approvisionnement commencent. Marcel Barbu, désireux que les ouvriers de son entreprise puissent nourrir leurs familles, intervient à l'Hôtel de Ville pour s'informer du ravitaillement de la population et participe pendant quelques jours à la commission *ad hoc*

ville puis par la Préfecture. Aurait-il au cours de cette mission fait du zèle ? Derrière son pragmatisme et son efficacité, fit-il preuve d'impatience voire d'autoritarisme provoquant oppositions et plaintes ? Toujours est-il qu'il est surveillé

3. Michel CHAUDY, *...Parcours d'un refoulé en zone libre...* - complément à *Faire des hommes libres*, <[www.rhone-alpesolidaires.org/boimondau](http://www.rhone-alpesolidaires.org/boimondau)>.

1. *Dictionnaire du mouvement ouvrier* (le « Maitron »).

par les Renseignements généraux qui le décrivent comme « beau parleur, sachant s'imposer », réussissant « à diviser l'opinion publique » et le 20 septembre la Kommandantur décide son refoulement hors de la zone occupée ; Conduit à Chalon-sur-Saône, c'est en cherchant à rejoindre sa famille restée à Besançon, qu'il sera hébergé par le curé de Poligny ; il fera dans cette ville la connaissance du groupe des Compagnons de France, créé par Vichy pour occuper les jeunes sans travail ; c'est au cours d'un voyage à Clermont-Ferrand, siège de ce groupe, qu'il rencontre à Lyon Fred Lipmann ; celui-ci en tant que juif se sent menacé et a décidé de replier son entreprise d'Issoudun en zone libre à Valence, il propose à Marcel Barbu de s'y installer également ; c'est ainsi que la famille déménage à Valence en janvier 1941 ; en mars naît la Société Marcel Barbu BOÏTIERS DE MONTRES DU DAUPHINÉ autrement dit BOIMONDAU. Dans le 1<sup>er</sup>

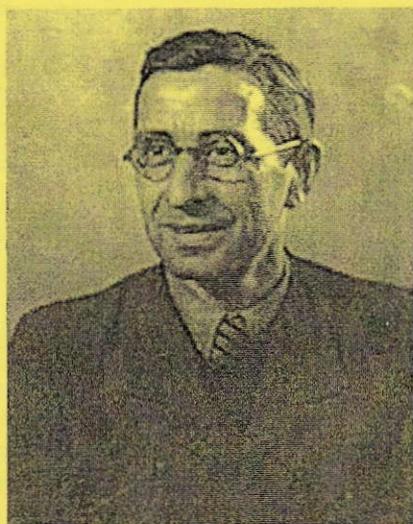
Chaudy raconte l'étonnement d'un jeune ouvrier venu chercher de l'embauche devant cet homme, affublé de l'uniforme quasi-militaire des Compagnons de France, aux antipodes de tous les patrons rencontrés jusqu'ici, qui lui confie de remonter les machines qu'il a fait venir de Besançon et qui sont entreposées dans caisses et cartons.

En octobre 1942, ayant refusé de communiquer la liste de ses ouvriers pour le STO, il est arrêté et envoyé en Isère, puis dans le Tarn à Saint-Sulpice, où il rencontre Marcel Mermoz qui deviendra son ami puis intégrera Boimondau. Grâce à l'intervention de ses ouvriers et d'un ami responsable des Compagnons de France il est libéré en décembre de la même année. Il fait jouer toutes ses relations pour faire libérer Marcel Mermoz en mars 1943 ; mais cette libération ne convenant pas à tout le monde, celui-ci passe à la clandestinité et

rejoint la ferme Mourras à Combovin, lieu de repli de la société Boimondau et d'hébergement d'un maquis composé en partie des ouvriers de cette même société souhaitant échapper au STO ; C'est à cette époque que Marcel Barbu s'attaque à la rédaction de la règle de la Communauté de Travail qui entrera en vigueur en 1944.

Pendant l'Administration veille et Marcel Barbu est arrêté le 14 avril 1944 par l'armée allemande ; interné à Fresnes puis à Compiègne d'où il sera déporté à Buchenwald le 17 août.

A son retour de captivité en



Marcel Barbu vers 1950

1945 il reprend ses fonctions de chef de la Communauté puis se présente aux élections législatives sur une liste « d'extrême gauche » qui considérait le programme du CNR comme un minimum ; le maire de Valence, tête de cette liste, est élu et Marcel Barbu le remplace en 46 lorsqu'il démissionne.

Très pris par ses activités parlementaires, son retour à la Communauté entraîne des conflits avec Marcel Mermoz ; il se détache de cette expérience pour créer d'autres entreprises qui auront une existence éphémère : l'une à Valence, une autre à Annemasse (Haute-Savoie) en 1950 ; mais les communautés de travail ne sont plus à cette date son cheval de

bataille : en créant en Savoie la LIGUE DÉPARTEMENTALE DU BIEN COMMUN d'aider les personnes à résister aux abus de l'Etat... de ses fonctionnaires... ». Notons en effet qu'un des traits du personnage était de pester contre les administrations et les élus qui l'empêchaient d'aller de l'avant.

Puis il s'intéressera plus tard à la situation des mal logés et crée en 1954 à Sannois (futur Val-d'Oise) une Association pour la construction de logements sociaux qui sera à l'origine de la construction de 4 000 habitations en accession à la propriété.

Sa dernière expérience de vie politique date de 1965 quand il se présente à la 1<sup>ère</sup> - dentielle au suffrage universel.

## 2. — Le fonctionnement de la Communauté de Travail.

Nous utilisons ici trois documents :

- le premier décrit la règle de la Communauté du Béliet adoptée à Besançon en 1947<sup>4</sup> ;
- un article de Chantal Guillaume<sup>5</sup>.
- un article d'Yvonne Bezançon, agrégée d'histoire et ex-enseignante à Besançon<sup>6</sup>.

Ce dernier décrit les trois grands principes de la Communauté :

- a/ la propriété sociale des moyens collectifs de production ;
- b/ le partage des biens produits en fonction directe de ce que chaque compagnon apporte de bon à la Société par son travail professionnel, social et humain ;
- c/ le caractère électif de tous les postes de direction.

Sur les 45 h de travail, cinq sont consacrées aux cours, causeries, entretiens des machines, assem-

4. Document déposé à la Médiathèque de Valence. Le texte est consultable sur <[www.rhone-alpesolidaires.org/boimondau](http://www.rhone-alpesolidaires.org/boimondau)>.

5. *Cahiers Charles Fourier* 19) de décembre 2008.

6. Texte inédit transmis par Joseph Pinaud en avril 2010.

blées ; il s'agissait pour les compagnons de créer leurs propres élites ; en plus sont organisés des cours non obligatoires dont il est tenu compte pour fixer la « valeur humaine » de chacun par un diagramme établi tous les 4 mois en présence de l'intéressé « qui discute et s'exprime librement » ; sur le site des éditions Repas on peut visionner un film de 11 mn intitulé *Sur les traces de Boimondau* où une ancienne ouvrière fait part du plaisir de « s'estimer devant ses camarades » ; Yvonne Bezançon énumère la variété des cours dispensés : littérature, philosophie, sciences naturelles, géographie économique, éducation physique, solfège avec constitution d'une chorale « qu'à deux Premier mai successifs nous avons pu entendre au Kursaal » ; ajouter aussi un journal ; une troupe théâtrale « que nous avons applaudi en mars 47 à l'Ecole d'Horlogerie » ; ce n'était pas une expérience fourriériste au sens strict de communauté de vie pleine et entière ; mais tout en restant centrée sur le travail, elle intervenait aussi dans la vie privée par des assemblées de quartier où l'on était à l'écoute de chacun. D'ailleurs pour être viable la communauté ne devait pas dépasser 120 familles ; en 1950 Le Bélier en comprenait 90.

La communauté est dissoute en 1957. Elle était installée au 43 de l'avenue Clémenceau, à quelques pas de « l'Horlo »<sup>7</sup>. Elle avait eu Willy Frontczak parmi ses membres.

Chantal Guillaume analyse de façon critique la règle de la communauté et en souligne les ferments de difficultés ultérieures :

« [Elle] a pour objectif de mettre en œuvre la démocratie dans l'entreprise. Ainsi dans les Assemblées générales qui ont lieu tous les semestres, toutes les décisions sont prises à l'unanimité pour éviter que les mêmes prennent toutes les décisions.

7. La première communauté, avant guerre, semble localisée 49 rue Bersot.

Les assemblées de contact sont là pour faire le point sur les événements de la semaine... Le Tribunal est chargé de juger du non respect de la règle et de la morale communautaire (sept membres élus par l'AG pour un an). On note que la gouvernance démocratique exige d'être instituée et protégée par des règles nombreuses, strictes et peut-être lourdes dans leur fonctionnement... La règle et la surveillance de son application créent sans doute de la suspicion voire



Décembre 1946 : signature de l'acte de constatation de la communauté du Bélier, salle David, à la maison du Peuple de Besançon. Pierrette et Marcel Barbu, avec Maurice Lemerrier, premier chef de la communauté (archives Michel Chaudy, <<http://www.alpesolidaires.org/blog/le-blog-des-communautés-de-travail/la-communauté-le-belier-besançon>>)

de la culpabilité. Elle doit aussi selon nous être vécue comme destructrice du choix et de la conduite individuelle et s'opposer à tout esprit libertaire. Il y a là un paradoxe car la règle a aussi pour finalité d'abolir toute situation hiérarchique et d'inégalité ».

Le site ressource de l'Economie Sociale et Familiale fait une synthèse de ce mouvement des communautés de travail :

« Elle a connu une 1<sup>ère</sup> de développement marquée par les idéaux de la Libération ; on a alors assisté à la création de petits groupes cohésifs, militant pour l'avènement d'une société nouvelle et s'inscrivant dans l'idéal socialiste et (ou) chrétien ; au cours des années 50 les règles communautaires sont partiellement abandonnées et l'ensemble de ces

communautés vont se fondre dans la Confédération Générale des SCOP. »

### 3. — Marcel Mermoz

On ne pourrait pas comprendre l'histoire de la 1<sup>ère</sup> de Travail (Boimondau) si on ne parlait pas de Marcel Mermoz autre figure marquante de cette expérience. Chantal Guillaume analyse ce qui les rapproche et ce qui les sépare ; elle parle de cette alliance des contraires chère à Fourier qui

voyait en elle l'unité dans la différence ; Ils voyaient tous les deux la nécessité d'un nouvel ordre économique et social mais leurs histoires respectives les séparaient : Marcel Barbu était nourri de culture spirituelle et religieuse et voyait dans la communauté un moyen d'édification morale ; Marcel Mermoz de formation marxiste et libertaire est toujours resté attaché à la classe ouvrière et croit à la conquête du pouvoir par la lutte des classes.

Fils de paysans de la montagne savoyarde<sup>8</sup>, acquis à la passion des livres grâce à son instituteur, il monte à Paris à 15 ans, côtoie les milieux anarchistes, se cultive au sein du Centre d'Education Ouvrière de la CGT, adhère au

8. Biographie sur le site <[rhone-alpes-solidaires.org](http://rhone-alpes-solidaires.org)>

Parti Communiste tout en restant attiré par la mouvance libérale. Après 1936, à l'occasion des congés payés, il voyage beaucoup en Allemagne, en Belgique ; arrêté avec ses camarades communistes en 1939, il connaîtra de nombreuses prisons et c'est à Saint-Sulpice dans le Tarn qu'il rencontre Marcel Barbu qu'il admire pour son courage évangélique, lui qui était nourri plutôt de Marx, Lénine, Fourier.

Libéré en 1943 grâce à l'intervention de Marcel Barbu, il dirigera la communauté de Boimondau de 45 à 50 ; les 2 hommes eurent du mal à cohabiter dans la même entreprise ; Marcel Mermoz s'intéressait davantage aux problèmes de production qu'à ceux de la Communauté ; il restait fidèle à

sa culture syndicale et ouvrière. Une partie du mouvement ouvrier considérait que ce projet émanait d'un patron paternaliste : la même critique fut d'ailleurs faite au Familistère de Godin.

L'échec de ces expériences commence dans les années 50 avec la montée des valeurs individualistes, le non soutien des banques ; dans le film déjà cité, quelqu'un témoigne avec humour : « Dans une ambiance capitaliste on a du mal à nager, on n'était pas les bons poissons ! ». Cependant Boimondau aura été le siège d'un foisonnement d'initiatives, auxquelles Besançon participe avec Le Bélier ; le combat de LIP par son côté autogestionnaire et le slogan « on fabrique, on vend on se paie » s'inscrit dans la continuité de ces idées communautaires.

\*

Pour conclure sur l'itinéraire de Marcel Barbu citons *le Maitron* :

« Chrétien fervent, père de 15 enfants, Marcel Barbu était persuadé que les Communautés de Travail permettraient d'en finir avec les antagonismes sociaux et d'assurer l'épanouissement des ouvriers ; il parlait de "supprimer le capitalisme en supprimant le prolétariat". A Marcel Mermoz qui lui demandait en 1942 s'il avait lu les utopistes, Saint-Simon ou Fourier, il rétorquait qu'il avait trouvé ses idées dans les Evangiles. Un mémorial en son honneur a été érigé par souscription publique dans la commune de Sannois, et une rue de Valence, inaugurée en 1991, porte son nom. »

### Qu'est-ce que la morale minimum commune ?

Marcel Barbu, en vertu de sa foi catholique, propose l'adoption d'une morale minimum commune comme base des lois de la Communauté. Elle fonctionne sur l'accord unanime réalisé entre les diverses positions philosophiques et religieuses des compagnons.

Cette morale commune doit être perçue comme une règle de vie et d'action valable pour tous les hommes vivant en société.

Ses trois valeurs fondamentales sont : l'optimisme, la valeur de la personne et la valeur de la vie sociale.

Est considéré comme bien tout ce qui respecte la personne humaine et tend à son épanouissement ; est considéré comme mal tout ce qui la rabaisse.

Il convient d'édifier et d'enrichir sans cesse sa personnalité. Seule la vie en société permet l'épanouissement et le plein essor de la personne. Au-delà de son propre développement, chacun a le devoir de participer à celui des autres.

La morale minimum commune tend vers la morale humaine la plus parfaite, celle qui procurera la vie la plus riche. Elle n'est pas figée, elle est progressive, elle évolue en fonction de la « valeur des hommes ». Si certains, voire tous les compagnons, dépassent ce minimum, alors la morale commune peut augmenter ses exigences.

[http://www.lectura.fr/dossiers/boimondau/question\\_2.html](http://www.lectura.fr/dossiers/boimondau/question_2.html)

*La valeur professionnelle et la valeur sociale sont notées et soumises à coefficient pour : Valeur professionnelle, Risques sociaux, Pénalités, et Valeur d'Etat, Responsabilités... ; la valeur sociale comprend : Valeur sociale, Risques sociaux, Pénalité, Valeur physique, Valeur morale, Valeur culturelle, Valeur pratique, Valeur civique, Valeur communautaire, Valeur familiale et prend en compte les activités dans la communauté. De la valeur du point attribuée au total de la note ressort le montant de la rémunération.*

### FICHE DE VALEUR HUMAINE

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Lieu de : \_\_\_\_\_

		0,00	100%	Points obtenus	Points	COEFFICIENT
<b>VALEUR PROFESSIONNELLE</b>						
	VALEUR PROFESSIONNELLE					
	RISQUES SOCIAUX					
	PENALITES					
	VALEUR D'ETAT					
	RESPONSABILITES PROFESSIONNELLES					
	RISQUES SOCIAUX					
	PENALITES					
	<b>Total</b>					
<b>VALEUR SOCIALE</b>						
	VALEUR SOCIALE					
	RISQUES SOCIAUX					
	PENALITES					
	VALEUR PHYSIQUE					
	VALEUR MORALE					
	VALEUR CULTURELLE					
	VALEUR PRACTIQUE					
	VALEUR CIVIQUE					
	VALEUR COMMUNAUTAIRE					
	VALEUR FAMILIALE					
	ACTIVITE COMMUNICATIVE					
	ACTIVITE EDUCATIVE					
	ACTIVITE DE GESTION					
	ACTIVITE CULTURELLE					
	ACTIVITE SPORTIVE					
	ACTIVITE COMMUNICATIVE					
	ACTIVITE CULTURELLE					
	ACTIVITE SPORTIVE					
	<b>Total</b>					
<b>VALEUR HUMAINE TOTALE</b>						
	VALEUR PROFESSIONNELLE					
	VALEUR SOCIALE					
	<b>TOTAL DE LA REMUNERATION</b>					